

LES SOLDATS DU SUD-OUEST A L'HONNEUR

Le rôle des héros sous l'Arc-de-Triomphe

(Impressions vécues)

J'ai eu l'immense joie que, après la blessure qui m'avait séparé de mes poilus je n'aurais pas eu à regretter de ne pas avoir pu passer sous l'Arc-de-Triomphe. Le jour de gloire est venu. Le 14 juillet, à 3 heures sur la place de la mairie du 180 arrondissement, toutes les délégations des régiments de l'Armée d'Alsace, avec leurs drapeaux, gagnent le chemin de fer de Ceinture qui les transporte à la porte Dauphine.

Lorsque nous entrons dans le bois de Boulogne, il fait jour. A travers les allées, nous gagnons notre place de rassemblement. Il est, à peine à 10 heures, nous arrivons et nous ne défilons pas avant 9 heures. On a attendu quatre ans et demi le fin de la guerre, d'un pail, on peut bien attendre quatre heures pour passer sous l'Arc-de-Triomphe. Puis ça donne le temps de voir les coiffes des autres régiments, les sons de cloche, en effet, Girondins, Landais, Basques, Béarnais, ceux de l'active, de la réserve de la territoriale. On fraternise, on retrouve des amis avec lesquels on a combattu et on se dit: « Comment, te voilà ? Je te croyais mort ! »

— Merci, mon vieux, non, tu vois, il y a eu un peu de casse, mais c'est tout. — Qu'est-ce devenu depuis Vercon ? Et un tel ? — Mort ! Et tel autre ? Maudit, etc. — Et on a tant de choses à se dire, de souvenirs à remuer que le temps passe plus vite qu'on ne l'aurait cru.

8 h 30. « Grands régiments ». Le canon tonne, les conversations cessent. Tout à coup, quelque chose d'indéfinissable passe devant nous. La marche triomphale est commencée. Les régiments de l'active, de la réserve ou nous allons entrer. Foch monte vers l'Arc-de-Triomphe. On se voit. Il y a tant de choses auxquelles on se met à penser. C'est notre tour. On se dit: « On ne peut s'aligner dans l'ordre des numéros des divisions. Je tiens à les rappeler ici, nous sommes au début de la peine et au devoir sont à l'honneur. »

Régiments actifs: 6e, 128e, 57e, 144e, 34e, 40e, 18e, 12e.
Régiments de réserve: 206e, 326e, 257e, 344e, 249e, 212e, 212e.
Régiments territoriaux: 137e, 138e, 139e, 40e, 41e, 142e, 143e, 144e, 340e et 342e.
Régiment de cavalerie: 418e.
9 heures. En avant ! Dieu que ça court !

Nous marchons dans le bois désert et silencieux où l'on n'a laissé pénétrer personne. Puis, tout d'un coup, dans une clameur immense qui monte vers le ciel, nous franchissons la porte Maillot et nous nous voyons entre deux véritables montagnes humaines. Je ne trouve pas de mots pour décrire le spectacle qui frappe nos yeux.

Comment tout cela finit-il ? C'est-à-dire « églésé » ? Je ne cherche pas à le comprendre. Nous marchons tête haute, fiers, tendus; la nuit, au bout de l'avenue, apparaît le drapeau de la victoire. C'est un peu de repos. On se dit: « Ça va. »

A partir de ce moment, 0 mes frères, l'émotion est dans les champs de bataille, 0 vous m'avez, pauvres blessés endoloris dont on connaît les vœux, dans les champs de bataille où je vous ai vu braver, ces tranchées où je vous ai vu si braver et si silencieusement que j'ai pu présenter mes yeux. Vous saluez tout à coup,

La vie chère

LE PROGRAMME DE M. HENRI ROY
Paris, 16 juillet. — M. Henri Roy, le nouveau commissaire général de la vie chère, a fait des déclarations sur son programme. Les problèmes de ravitaillement sont de deux sortes: il faut d'abord assurer la production, les aliments coûtent, le moins cher possible.

« J'aurai, d'abord, évidemment à supprimer M. Vilgrain au cours de ses absences; mais mon attribution consistant à assurer la production de la vie chère. La partie positive de la lutte consistera dans le développement des barrières Vilgrain, qui ont donné de très bons résultats excellents. Le vin valant 2 fr. 50 le litre par exemple, grâce à ces barrières, a baissé de 4 fr. 30 à 4 fr. 40. L'huile, en février, a été de 10 fr. 50, elle est tombée à 5 fr. 60; baisse sur les kilos et les confitures. Il faudra créer des barrières en tant que dans les départements selon le même système: administration financière confiée aux municipalités, le ravitaillement n'ayant à s'occuper que de l'approvisionnement. On organisera d'immenses restaurants populaires à bas prix. J'ai calculé que l'on pourrait y servir des repas de 2 fr. 50. »

« Les coopératives seront encouragées et bien approvisionnées. Je suis sûr maintenant que peu certains de pouvoir approvisionner pendant longtemps encore les barrières Vilgrain en aussi grand nombre qu'elles existent. Pour ce qui concerne les restaurants, ceux coopératives, car en dehors des approvisionnements de l'Armée française, il y a les stocks de ravitaillement qui sont énormes et que l'on peut bien acheter à très bon compte. »

« Je m'efforcerai de réaliser, dans la mesure du possible, les importations en possédant la production nationale, car ce qui est le plus coûteux dans les marchandises, c'est le transport. Il faut que le consommateur ne se voie pas obligé de recourir à la production étrangère pour diverses denrées, notamment pour le sucre, le café, le riz, etc. Pour cette dernière, la « soufre » est assurée; mais toutefois nous ne devons pas oublier que nous sommes en déficit de sucre sur le plan de 50.000 tonnes. Il y a donc lieu d'encourager le public à économiser le pain pour quelques semaines encore. »

« Pour la répression de la spéculation et de l'accumulation, le ministère de la justice va faire un grand travail de répression, de sanctions et de supprimer la limite imposée jusqu'à un maximum de condamnations. Il n'y a pas de plus étendu, les grandes condamnations sont possibles les spéculateurs. Il faut que l'interdiction, qui a été prise dans une opération, soit appliquée à la totalité du bénéfice qui pourra réaliser. Si possible, le personnel qui a été condamné, notamment le chef de police spéciale qui me sera nécessaire, nous obtiendrons rapidement de bons résultats. »

Aujourd'hui

La Fille de Don Juan

Par Pierre SALES

Le duc de Neuchâtel
Parmi les grandes dames d'aujourd'hui, la société parisienne, il n'en est pas de plus aimées, de plus estimées, de plus admirées que la duchesse Fabrice de Neuchâtel. Il n'en est pas de plus aimées, de plus admirées, de plus estimées que la duchesse Fabrice de Neuchâtel. Il n'en est pas de plus aimées, de plus admirées, de plus estimées que la duchesse Fabrice de Neuchâtel.

LES ÉPÉES D'HONNEUR DES MARÉCHAUX DE FRANCE

A LA CHAMBRE

LE DIXIÈME DES MARÉCHAUX DE FRANCE
Paris, 16 juillet. — La Chambre continue la discussion de la loi sur les nominations et promotions dans la Légion d'honneur. M. Poincaré, ministre de la Guerre, a exposé que la loi sur les nominations et promotions dans la Légion d'honneur, présentée par le gouvernement, a été adoptée par la Chambre.

M. Jean Bon propose la suppression des croix attribuées à la justice militaire, ce qui a été adopté. M. Poincaré a répondu que la justice militaire n'est pas une justice ordinaire et que les croix attribuées à la justice militaire sont destinées à récompenser des services exceptionnels.

M. Borel a demandé que l'on s'occupe de la situation des militaires et de leur famille. M. Poincaré a répondu que le gouvernement s'occupe de la situation des militaires et de leur famille.

M. Borel a demandé que l'on s'occupe de la situation des militaires et de leur famille. M. Poincaré a répondu que le gouvernement s'occupe de la situation des militaires et de leur famille.

M. Borel a demandé que l'on s'occupe de la situation des militaires et de leur famille. M. Poincaré a répondu que le gouvernement s'occupe de la situation des militaires et de leur famille.

M. Borel a demandé que l'on s'occupe de la situation des militaires et de leur famille. M. Poincaré a répondu que le gouvernement s'occupe de la situation des militaires et de leur famille.

M. Borel a demandé que l'on s'occupe de la situation des militaires et de leur famille. M. Poincaré a répondu que le gouvernement s'occupe de la situation des militaires et de leur famille.

M. Borel a demandé que l'on s'occupe de la situation des militaires et de leur famille. M. Poincaré a répondu que le gouvernement s'occupe de la situation des militaires et de leur famille.

M. Borel a demandé que l'on s'occupe de la situation des militaires et de leur famille. M. Poincaré a répondu que le gouvernement s'occupe de la situation des militaires et de leur famille.

M. Borel a demandé que l'on s'occupe de la situation des militaires et de leur famille. M. Poincaré a répondu que le gouvernement s'occupe de la situation des militaires et de leur famille.

M. Borel a demandé que l'on s'occupe de la situation des militaires et de leur famille. M. Poincaré a répondu que le gouvernement s'occupe de la situation des militaires et de leur famille.

M. Borel a demandé que l'on s'occupe de la situation des militaires et de leur famille. M. Poincaré a répondu que le gouvernement s'occupe de la situation des militaires et de leur famille.

M. Borel a demandé que l'on s'occupe de la situation des militaires et de leur famille. M. Poincaré a répondu que le gouvernement s'occupe de la situation des militaires et de leur famille.

M. Borel a demandé que l'on s'occupe de la situation des militaires et de leur famille. M. Poincaré a répondu que le gouvernement s'occupe de la situation des militaires et de leur famille.

M. Borel a demandé que l'on s'occupe de la situation des militaires et de leur famille. M. Poincaré a répondu que le gouvernement s'occupe de la situation des militaires et de leur famille.

M. Borel a demandé que l'on s'occupe de la situation des militaires et de leur famille. M. Poincaré a répondu que le gouvernement s'occupe de la situation des militaires et de leur famille.

Graves incidents à Berlin

L'ASSASSINAT D'UN SOUS-OFFICIER FRANÇAIS

PLUSIEURS SOLDATS FRANÇAIS MOLESTÉS

En plus de la punition des coupables, le maréchal Foch demande 1 million 100.000 fr. d'indemnité

Paris, 16 juillet. — Ainsi que nous l'avons annoncé, un incident qui eut pour résultat l'assassinat d'un sous-officier français et de plusieurs soldats français a eu lieu à Berlin le 9 juillet. Le sergent Thomas, un soldat français, fut tué par un Allemand d'un certain âge en lui disant: « Nous sommes les vainqueurs, vous êtes des cochons ! »

Le grave incident n'a été que la répétition — sanglante malheureusement — d'un incident qui s'était produit à Berlin le 9 juillet, en quelques jours auparavant. Le 9 juillet, en effet, deux sergents, un caporal et trois soldats français avaient été insultés et molestés violemment dans la Friedrichstrasse, à Berlin, par un groupe d'individus qui se trouvaient plusieurs soldats. Ce fut que grâce à l'intervention de quelques soldats français qui furent grièvement blessés.

Le président de la République a aussitôt répondu par le télégramme ci-après: « Le maréchal Foch, en sa qualité de commandant en chef de l'Armée française, a été profondément affecté par les graves incidents survenus à Berlin le 9 juillet. Il demande que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés. »

Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés. Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés.

Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés. Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés.

Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés. Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés.

Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés. Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés.

Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés. Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés.

Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés. Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés.

Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés. Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés.

Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés. Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés.

Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés. Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés.

Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés. Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés.

Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés. Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés.

Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés. Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés.

Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés. Le maréchal Foch a demandé que les coupables soient punis et que les soldats français molestés soient indemnisés.

